

01.03.2011 - 15:16 Uhr

Révision de la loi sur l'assurance-accidents Un projet bon... pour les poubelles de l'Histoire

Bern (ots) -

Comme précédemment le Conseil national, le Conseil des États a décidé de renvoyer la révision de la loi sur l'assurance-accidents (LAA) au Conseil fédéral. Ainsi prend fin une révision infecte, durant laquelle les représentant(e)s des assureurs privés ont tenté d'imposer sans scrupules aucun leurs intérêts. Sans qu'il n'y en ait nul besoin, une assurance qui fonctionne parfaitement s'est violemment fait assaillir. Pour les travailleuses et travailleurs assurés, cette révision se serait traduite pas des coûts supplémentaires pour des prestations moindres.

L'Union syndicale suisse (USS) a combattu dès le départ cette offensive destructrice, parvenant à mettre sur pied une « alliance de la raison » entre les partenaires sociaux (USS, Société suisse des entrepreneurs, Union suisse des arts et métiers) ; une alliance qui s'est finalement imposée au Conseil national d'abord, puis aux États.

Il n'est de ce fait plus question d'un démantèlement des plus grossiers. Si cependant, des aspects matériels - baisse des rentes pour accident versées à des retraité(e)s - devaient être « passés en contrebande » à la faveur de la révision technique prévue, l'USS s'y opposerait.

Kontakt:

Doris Bianchi (079 564 67 67), secrétaire dirigeante de l'USS, et
Ewald Ackermann (079 660 35 14), service de l'information de l'USS,
se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100620061> abgerufen werden.